

AVIS IMPORTANT

Le 26 août 2015

Objet : Travaux majeurs de reconstruction de la rue Woodland, entre le boulevard LaSalle et la rue Bannantyne

Madame, Monsieur,

En raison de plusieurs imprévus des travaux de reconstruction de la rue Woodland, la tolérance de stationnement, initialement valide jusqu'au 31 août 2015, est prolongée de six (6) semaines.

Comme mesure temporaire, **valide seulement du 31 août au 9 octobre 2015**, le stationnement sera autorisé en tout temps sur les deux (2) côtés des rues suivantes :

- **rue Argyle** entre le boulevard **LaSalle** et la rue **Bannantyne**
- **rue Egan** entre le boulevard **LaSalle** et la rue **Bannantyne**

Durant cette période, l'arrondissement n'émettra donc pas de constats d'infraction en rapport avec la réglementation régie par les panneaux habituels sur l'entretien de ces rues. Vous devez, par contre, respecter toutes les autres interdictions de stationnement (bornes d'incendie, arrêts d'autobus, etc.).

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour les collectes des matières résiduelles (déchets, recyclage, résidus verts et résidus alimentaires), nous vous demandons de déposer vos sacs ou vos bacs devant votre adresse, **entre 22 h la veille et 7 h le jour de la collecte**. Des employés de l'entrepreneur sur ce chantier s'assureront de leur ramassage si l'accès aux camions est difficile.

Soyez assurés que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour limiter les inconvénients de ce chantier effectué dans l'intérêt public.

Les résidents ayant des besoins **particuliers** (personnes à mobilité réduite, déménagement, ou autres) sont priés de communiquer avec le 311 pour évaluation de ceux-ci et, s'il y a lieu, prise de dispositions spéciales.

En vous remerciant de l'attention que porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Bureau Accès Verdun : 3-1-1
ville.montreal.qc.ca/verdun

...2 (verso)

English available on request

